MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE



®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION

DLP 29-8-88036583

ARBO. VITI.

RÉGION RHÔNE-ALPES

01 74 69 42 73 38 07 26 RHÔNE-ALPES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Tél. : 78.63.25.65
165, rue Garibaldi - Bât. B -B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

125 F

ABONNEMENT ANNUEL : [redacted]
RÉGISSEUR RECETTES *D.R.A.F.*

4 Mai 1988 — N° de série continue 356 — Bulletin n° 10

ARBRES FRUITIERS

Tavelures du pommier et du poirier :	attention au renouvellement des traitements
Tordeuse de la pelure (Capua) :	traitement de post-floraison
Acariens :	les éclosions ne sont pas terminées

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Dans la région de Valence, en vergers insuffisamment protégés, des sorties de taches ont déjà eu lieu. Les projections d'ascospores demeurent importantes.

En conséquence, renouvelez vos applications tous les 8 à 10 jours, avec des produits de contact.

Si vous utilisez des produits curatifs, **renouvelez vos traitements en tenant compte du début de la pluie contaminatrice** (soit 8 à 10 jours après le début de cette pluie).

Début de la pluie contaminatrice — jour du traitement — Renouvellement

◄ **Période de curativité** ► 3 à 5 jours selon le produit

◄ **Période de préventivité** ► 3 à 4 jours selon le produit

En vergers de Golden, ajoutez soit du soufre (600 g/hl), soit une spécialité anti-russeting.

Produits utilisables :

EPARGOL - GOLCLAIR 1 kg de produit commercial/hectolitre

REGULEX 0,25 à 0,5 l/ha de produit commercial, selon le risque de rugosité. Réalisez 4 applications à 10 jours d'intervalle, première application à la chute des pétales.

OIDIUM DU POMMIER

Les risques de contaminations sont toujours importants, à chaque intervention contre la tavelure ajoutez l'un des produits suivants :

binapacryl :	50 g de ma/hl	AMBOX 50	*triadiméfon :	5 g de ma/hl	BAYLETON 5
bupirimate :	15 g de ma/hl	NIMROD	*penconazole :	2,5 g de ma/hl	TOPAZE
pyrazophos :	30 g de ma/hl	AFUGAN CE			

* ces produits appartiennent à la famille chimique des triazoles et inhibent la biosynthèse de l'ergostérol (IBE), aussi limitez leur utilisation à 3 ou 4 applications par campagne.

TORDEUSE DE LA PELURE - CAPUA

Ce parasite n'est pas répandu au point de justifier une intervention systématique.

Lorsqu'à la récolte vous avez observé des dégâts sur fruits, il convient d'être vigilant. Seuil d'intervention en post-floraison : plus de 2 organes attaqués sur 500 bouquets fruitiers examinés.

P. 613

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

Produits utilisables :

acéphate	: 60 g de ma/hl	ORTHENE	
azinphos méthyl + déméton S méthyl	: 175 g de produit commercial	GUSATHION	
cyperméthrine	: 3 g de ma/hl	Nombreuses spécialités	
deltaméthrine	: 0,75 g de ma/hl	DECIS	
fenvalérate	: 10 g de ma/hl	SUMICIDIN 10	
fluvalinate	: 14,4 g de ma/hl	KLARTAN	
méthidathion	: 30 g de ma/hl	ULTRACIDE	
méthomyl	: 75 g de ma/hl	LANNATE	
perméthrine	: 4 g de ma/hl	AMBUSH	
fenoxycarbe	: 15 g de ma/hl	INSEGAR	: 2 traitements à 15 jours d'intervalle

Parmi ces produits, l'INSEGAR donne, de loin, les meilleurs résultats sur la première génération.

Ce produit est à appliquer dès à présent dans tous les secteurs de la région, exceptés la Savoie et la Haute-Savoie. Dans ces deux départements attendre la chute des pétales (stade G-H) de la variété Golden.

OIDIUM DU PECHER ET DE L'ABRICOTIER

Pêcher : en secteurs tardifs (Savoie) débutez la lutte dès le stade H (fruit noué). Dans les autres situations de la région, maintenez la protection jusqu'au durcissement du noyau.

Abricotier : dans les vergers sensibles, maintenez la protection à raison d'un traitement tous les 10 jours.

TOUS ARBRES FRUITIERS

De la région de Valence à la région Lyonnaise, les éclosions ne sont pas encore terminées ; de ce fait, il est toujours possible d'utiliser soit un larvicide-adulticide, soit la spécialité "CESAR".

En Savoie et Haute-Savoie, les larves sont apparues plus tardivement, aussi un acaricide à base de flubenzimine (CROPOTEX, KAREDAS) peut être utilisé jusqu'à la fin de cette semaine.

Par la suite, utilisez de préférence une spécialité larvicide-adulticide ou un acaricide tel que CESAR.

VIGNE

MILDIOU : premier traitement cette semaine

Les pluies du 23 et du 27 Avril ont pu provoquer les premières contaminations. Par conséquent, le premier traitement devra être fait cette semaine avant la sortie des premières taches. Traitez dès maintenant dans les Côtes du Rhône et le Sud de la Région, en fin de semaine dans les autres vignobles.

OIDIUM

Si vous n'avez pas encore fait le premier anti-oïdium, vous pouvez ajouter un anti-oïdium à votre traitement mildiou. Les soufres ont l'avantage de réduire les attaques d'acariens.

BRENNER (ou ROUGEOT PARASITAIRE)

Dans les vignes attaquées par le Brenner, (Savoie, Cerdon, Loire, Hauts Côteaux du Beaujolais) vous devez choisir un anti-mildiou efficace contre le Brenner (nombreuses spécialités à base de folpel, mancozèbe, métirame de zinc, propinèbe et zinèbe).

Si vous avez eu de fortes attaques de Brenner en 1987, choisissez un produit contenant un benzimidazole (B.T.F. ou Organil 648) ou ajoutez du Benlate (100 g/hl) à votre anti-mildiou.

ACARIENS

Acariens rouges (Panonychus ulmi)

De nombreuses attaques ont lieu dans tous les vignobles mais la croissance de la végétation devrait permettre de diluer les populations. Intervenez si 70 % des feuilles sont attaquées. Pour le choix des produits, voyez le tableau qui a été diffusé avec le Bulletin n° 7 du 31 Mars 1988 (attention : choisissez bien un produit efficace sur P. ulmi).

En page 3 et 4 une fiche couleur fait le point sur les acariens rouges et jaunes.

Acariose

En cas d'attaque (croissance réduite, feuilles petites et crispées), intervenez avec un acaricide à base de dicofol (nb spécialités) ou de bromopropylate (NEORON).